

Service Veille et Sécurité Sanitaire et
Environnementale des Vosges

Affaire suivie par : Jacques DISCOURS
Téléphone : 03 29 64 66 53
Courriel : ARS-GRANDEST-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Epinal, le 14 décembre 2022

MONSIEUR LE MAIRE

MAIRIE DE CHARMES

Place Henri Breton

88130 CHARMES

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé.

MAIRIE DE CHARMES/SOCOURT

Prélèvement : 00174879
Unité de gestion : 0011 MAIRIE DE CHARMES/SOCOURT
Installation : 001226 CHARMES/SOCOURT (UDI)
Point de surveillance : 0000000504 RESEAU CHARMES
Commune : CHARMES
Localisation exacte : MAIRIE, PLACE HENRI BRETON,

Prélevé le : mardi 06 décembre 2022 à 08h19
par : EUROFINS, HEURTAUX ANAIS
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Analyses effectuées par : EUROFINS HYDROLOGIE EST 5401
Type de l'analyse : D1D2 Référence laboratoire : 22M101856-003

Mesures terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	11,6 °C				25,00
Température de l'air	21,0 °C				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
pH	7,2 unité pH			6,50	9,00
Chlore total	0,06 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L				
Chlore combiné	<0,05 mg(Cl ₂)/L				

Commentaires

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,4 NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 22°- 68h	2 n/mL				

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Agence Régionale de Santé Grand Est - Délégation Territoriale des Vosges - 1 quartier de la Magdeleine - CS 61 019 - 88 060 EPINAL Cedex 09 -
Standard : 03 83 39 30 30 www.ars.grand-est.sante.fr

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 36°- 44h	4 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	380 µS/cm			200,00	1 100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,50		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,1 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,03 µg/L		0,10		
FER ET MANGANESE					
Fer total	400 µg/L				200,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX					
Cadmium	0,01 µg/L		5,00		
Antimoine	0,33 µg/L		5,00		
Chrome total	0,44 µg/L		50,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,10 µg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Chloroforme	8,04 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	9,70 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	7,21 µg/L		100,00		
Bromoforme	1,22 µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	26,2 µg/L		100,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES					
Benzo(a)pyrène *	<0,003 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<SEUIL µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire sur l'ensemble des résultats

Eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre fer. Le fer n'entraîne pas directement un risque sanitaire mais il induit des effets indirects gênants pour l'utilisateur, notamment une coloration rouille et des goûts perceptibles. Les mesures correctives nécessaires doivent être prises afin de rétablir la qualité de l'eau. Une analyse de contrôle sera prochainement réalisée afin de vérifier le retour à une situation normale.

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est et
par délégation
La Déléguée Territoriale des Vosges



Cécile AUBREGÉ-GUYOT